

Conseil d'établissement : ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs



Procès-verbal

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MARDI 30 AVRIL 2024

À 19H00 HEURES

LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉTINCELLE

Étaient présents :

Noémie Samson, parent
Geneviève Charest, parent
Fannie Pedneault, parent
Caroline Gignac, enseignante
Jean-Nicolas Audet, parent
Stéphanie Normand, enseignante
Marjorie Arcand, personnel de soutien
Dominique Martel, enseignante
Steve Fortier, parent
Lucie Robitaille, parent
Francis Mathieu-Grenier, parent

Étaient absentes :

Reine Victoire Kamyap, parent
Geneviève Marcotte, enseignante

Étaient également présentes :

Isabelle Doré, directrice
Maude Lortie, directrice adjointe
Chantale Ross, secrétaire

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 6.1 Ouverture de la réunion
- 6.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 6.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 26 mars 2024
- 6.4 Rapports et documentation transmise :
 - 6.4.1 Direction de l'école
 - 6.4.2 Présidente
 - 6.4.3 Représentant au comité de parents
 - 6.4.4 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

- 6.5 Formation : écouter préalablement les capsules suivantes : consultation des élèves
Lecture des fiches 10-21-22-24
- 6.6 Calendrier et amplitude d'ouverture du service de garde 2024-2025
- 6.7 Critères sélection direction d'établissement - consultation
- 6.8 Consultation des élèves
- 6.9 Conférence gratuite pour les élèves de 6^e année
- 6.10 Semaine de l'engagement parental

Points faisant l'objet d'une information

- 6.11 Questions des membres et du public
- 6.12 Autres sujets
- 6.13 Levée de l'assemblée

6.1 Ouverture de la réunion

QUORUM

6.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Charest fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E.003-23-24-43	<i>Il est proposé par M. Steve Fortier, appuyée par Mme Fannie Pedneault, d'adopter l'ordre du jour. – Adopté à l'unanimité</i>
------------------	---

6.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 26 mars 2024

Corrections à apporter

- 5.4.1 Mme Doré explique : ajouter « que », changer le mot « les » site pour le site
- 5.4.3 Remplacer expliqué par explique
- 5.10 Changer le mot partie pour portion, ajouter un « s » au mot objectif
- 5.11 Remplacer proposé par proposés

Suivis :

- 5.7 changements de dates pour l'accueil des élèves de la maternelle 4 ans : L'accueil sera le 7 juin et non le 6 juin. L'accueil pour ceux de la maternelle 5 ans prévu le 13 juin est déplacé pour le 14 juin.
- 5.8 Les olympiades du 1^{er} cycle : changement de date, ce sera le 28 mai au lieu du 10 mai.
- 5.9 Lors de la journée porte ton pyj. 1276\$ ont été ramassés et les sous seront remis à Opération enfant Soleil par l'équipe des Découvreurs à la course.
- 5.10 Finalement, toutes les classes pourront participer au programme Nager pour survivre.

C.E.003- 23-24-44	<i>Il est proposé par M. Francis Mathieu-Grenier, appuyée par Mme Lucie Robitaille, d'adopter le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 tel que modifié. – Adopté à l'unanimité</i>
-------------------	---

6.4 Rapports et documentation transmise :

6.4.1 Direction de l'école

Le mois de mai est le mois de l'activité physique. Le 16 mai aura lieu l'événement Les Découvreurs à la course. Nos deux clubs de courses partiront avec les coureurs de Trois-Saisons pour se rendre à l'Étincelle. Par la suite, le grand club de course suivra les coureurs jusqu'à la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette. Les coureurs termineront leur course à l'école des Pionniers en fin de journée. Les fonds seront remis à Opération enfant Soleil.

Plusieurs travaux à l'école seront réalisés au cours de l'été: peinture, revêtement du plancher au gymnase, et réaménagement de la cour d'école.

Organisation scolaire de mai : plusieurs classes de maternelle 4 ans ne pourront ouvrir compte tenu de la capacité d'accueil. Notre école les conserve.

Abonnement à la plateforme *Parcours parents* : les informations se retrouveront dans l'info-parents.

6.4.2 Présidente

Lors de la rencontre des présidents avec le centre de services, il a été discuté du rapport annuel que doivent produire chaque conseil ainsi que de l'implication des parents bénévoles.

6.4.3 Représentant au comité de parents

À l'école secondaire de Rochebelle, un bâtiment adjacent servant à différents organismes est récupéré pour faire de nouvelles classes.

On souligne les 10 ans de M. Martin Corbeil comme président du comité de parents.

Discussion du projet de loi concernant les actes à caractères sexuels ainsi que les activités parascolaires.

6.4.4 Service de garde

Rien

6.5 Formation des membres du CE : Écoute préalable des capsules : consultation des élèves. Lecture des fiches 10, 21, 22, 24

Aucune question des membres concernant la lecture des fiches.

6.6 Calendrier et amplitude d'ouverture du service de garde 2024-2025

Mme Doré explique la directive du centre de services encadrant l'établissement de l'amplitude et du calendrier d'ouverture du service de garde. Pour la prochaine année scolaire, il est recommandé de maintenir l'amplitude actuelle soit de 7h à 18h.

Quant au calendrier d'ouverture, le service sera offert à compter de la 2^e journée pédagogique. La 1^{re} journée pédagogique sera une journée sans présence élève au service de garde afin de permettre au personnel éducateur d'avoir du temps de concertation avec les autres intervenants. Les éducateurs bénéficieront aussi de temps de concertation lors des autres journées pédagogiques de début d'année les demi-journées où ils ne seront pas en présence élèves.

Lors de la semaine de relâche, il y aura regroupement avec les écoles les Hauts-Clochers et le Ruisselet. L'an prochain la semaine de relâche se déroulera à notre école, car c'est une année sur trois.

<u>C.E.003- 23-24-45</u>	<i>Il est proposé par Mme Noémie Samson, appuyé par M. Steve Fortier, d'approuver l'amplitude d'ouverture du service de garde 2024-2025– Approuvé à l'unanimité.</i>
--------------------------	--

<u>C.E.003- 23-24-46</u>	<i>Il est proposé par Mme Caroline Gignac, appuyée par Mme Noémie Samson, d'approuver le calendrier du service de garde 2024-2025– Approuvé à l'unanimité.</i>
--------------------------	--

6.7 Critères sélection des directions d'établissement-consultation

La direction explique que le conseil d'établissement est consulté annuellement sur l'établissement de critères de sélection de la direction. Si un changement devait survenir, la direction générale tient compte des critères établis et priorisés par le conseil. Mme Doré présente le document soumis à la consultation en présentant les critères et l'échelle de 1 à 5 qui permet de préciser l'importance à accorder à chaque critère. Les membres déterminent les critères prioritaires pour le retour de consultation.

<u>C.E.003- 23-24-47</u>	<i>Il est proposé par Mme Lucie Robitaille, appuyée par Caroline Gignac d'approuver les critères priorisés pour la sélection de la direction d'établissement dans le cadre de la présente consultation – Avis favorable quant aux critères priorisés</i>
--------------------------	--

6.8 Consultation des élèves

Mme Doré explique qu'à chaque année le conseil doit consulter les élèves sur au moins un élément touchant la vie de l'école. Elle propose de les sonder quant à leur niveau de sécurité à l'école afin de bien mesurer l'atteinte ou non d'un de nos objectifs fixés à notre plan de lutte visant à contrer la violence et l'intimidation.

<u>C.E.003- 23-24-48</u>	<i>Il est proposé par Mme Jean-Nicolas Audet, appuyée par M. Steve Fortier d'adopter l'objet de consultation auprès des élèves pour 23-24- adopté à l'unanimité.</i>
--------------------------	--

6.9 Conférence gratuite pour les élèves de 6^e année

Trois classes du 3^e cycle, soit les groupes 601-602-706 ont la possibilité d'assister aux conférences scientifiques du Cégep Garneau. L'activité est gratuite et l'école assume les frais de transport.

<u>C.E.003- 23-24-49</u>	<i>Il est proposé par Dominique Martel, appuyée par M. Steve Fortier d'approuver la sortie des classes visées au Cégep Garneau- approuvé à l'unanimité.</i>
--------------------------	---

6.10 Semaine de l'engagement parental

Elle aura lieu du 28 mai au 3 juin.

L'école souhaite avoir le nom des parents bénévoles qui ont donné de leur temps tout au long de l'année afin de leur écrire un message de remerciement.

6.11 Questions des membres et du public

Rien

6.12 Autres sujets

Rien

6.13 Levée de l'assemblée

<u>C.E.003-23-24-50</u>	<i>L'assemblée se termine à 20h15. Il est proposé par Mme Fannie Pedneault, appuyée par Mme Dominique Martel de lever l'assemblée – Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	--

Geneviève Charest
Présidente

Isabelle Doré
Directrice